



APPEL À PROJETS « LA CULTURE S'ANIME EN NORMANDIE »



Cet appel à projet vise différents objectifs dont :

- l'accompagnement des enfants et des jeunes dans une démarche active d'ouverture artistique, culturelle et interculturelle,
- la rencontre des jeunes et des enfants avec les artistes, les professionnels de la culture et des pratiques artistiques diverses.

Cet appel à projet est ouvert aux structures et équipes professionnelles du champ culturel qui souhaitent co-construire un projet avec un accueil collectif de mineurs (ACM). Il concerne uniquement le temps extrascolaire.

₱ Plus d'informations

Les dossiers doivent être retournés pour le **03 février 2023**, selon les modalités précisées dans l'appel à projet.

FORMATIONS - PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT



La Maison des Adolescents de la Manche organise plusieurs sessions de formation sur le thème de la prévention du harcèlement à l'adolescence et compétences psychosociales, destinées à tout professionnel en lien avec des jeunes.

Territoire Nord Cotentin: 6 ET 7 FÉVRIER 2023 / 27 ET 28 FÉVRIER 2023 Territoire Sud Manche: 9 ET 10 MARS 2023

Inscription à retourner 10 jours au plus tard avant la date de session choisie par courriel : maisondesados50@maisondesados50.fr

CONVENTIONNEMENTS PEDT / PLAN MERCREDI



Le projet éducatif de territoire (PEDT) vise à organiser les activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation en concertation avec les différents acteurs éducatifs.

Le « plan mercredi » vise, quant à lui, à promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi. L'objectif est de renforcer la qualité des offres périscolaires et leur complémentarité avec les apprentissages scolaires dans une démarche de continuité éducative.

Dans le cadre des futurs conventionnements 2023-2026, deux types de conventions sont proposés :

- une convention PEDT
- une convention unique PEDT/Plan Mercredi. Les dossiers seront disponibles fin janvier et seront à retourner **pour avril 2023.**



AGRÉMENT JEP JEUNESSE - ÉDUCATION POPULAIRE



Les associations agréées au titre leurs activités « jeunesse et éducation populaire » (JEP) sont appelées à procéder au renouvellement de leur agrément JEP.

En effet, l'agrément qui était auparavant à durée illimitée, est désormais attribué pour une durée de cinq années (Loi du 24 août 2021).

Cet agrément vise à reconnaître les démarches et activités en faveur de la jeunesse, et celles se réclamant d'une démarche d'éducation populaire. Il valorise essentiellement les activités et démarches pédagogiques dehors du cadre de l'éducation formelle

Les associations souhaitant conserver le bénéfice de leur agrément sont invitées à déposer un dossier de demande de renouvellement par le biais du formulaire de dépôt en ligne, disponible ici.

▼ Plus d'informations

FONDS DE DÉVELOPPEMENT À LA VIE **ASSOCIATIVE** 2023 (FDVA)

Le FDVA «fonctionnement» ou «proiet» intitulé FDVA 2 et le volet formation des bénévoles intitulé FDVA 1 ont pour objectif de soutenir le tissu associatif local dans toutes ses composantes sectorielles.

Les dossiers doivent être déposés à partir du mois de février en vous connectant sur le site lecompteasso

L'ensemble des informations concernant la campagne FDVA 2023 figurera sur la note d'orientation FDVA 2023 qui sera disponible prochainement sur le site de la préfecture de la Manche.

LES MALLES PÉDAGOGIQUES



Il reste encore des places pour être sensibilisé(e) à l'utilisation des malles pédagogiques, qui peuvent vous êtes prêtées gracieusement par le SDJES. N'hésitez pas!

Plus de contenus dans l'article dédié du flash infos de novembre 2022.

▼ <u>Découvrir le catalogue des malles</u>

JURYS BAFA / BAFD

Les calendriers prévisionnels des jurys BAFA et BAFD 2023 :

BAFD (Normandie):

- → Mardi 28 novembre 2023

BAFA (Manche):

- → Mercredi 22 mars 2023 → Mercredi 24 mai 2023

- → Mercredi 28 juillet 2023

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports DSDEN de la Manche

> 12 Rue de la Chancellerie 50000 SAINT-LO

Pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le SDJES: Tél: 02.33.06.92.00 e-mail: sdjes50-accueil@ac-normandie.fr